

**BTSA DATR (Développement, Animation des Territoires Ruraux)
(Niveau 5 – ancien niveau 3)**

<p>Public concerné, nombre,</p>	<p>Etudiants en formation initiale Salariés en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation Salariés en reconversion Demandeurs d'emploi</p>
<p>Prérequis, modalités et délai d'accès</p>	<p>-Baccalauréat général ; professionnel ou technologique Projet professionnel dans le domaine de l'animation, des services ou du développement de projet -Candidature sur Parcours Sup Allègements éventuels définis après positionnement -Accompagnement des étudiants en situation de handicap Régime demi-pension, Possibilité de logement à proximité de l'établissement</p>
<p>Présentation générale (problématique, intérêt)</p>	<p>Cette formation s'adresse aux candidats intéressés par l'animation et le développement de projet : le BTSA DATR est une formation pratique et concrète qui permet de devenir technicien supérieur chargé de missions, coordinateur de projets ou de services, animateur de développement, animateur patrimoine-tourisme-nature, organisateur de manifestations et d'événementiels, conseiller en insertion, animateur agricole, formateur, responsable de structure, ...</p>
<p>Objectifs</p>	<p>Acquérir des compétences de technicien supérieur dans les domaines : Développement des territoires Montage d'actions et de services pour les populations, les usagers Création de services pour les entreprises rurales et agricoles Apports Pédagogiques : Apports méthodologiques (diagnostic, projet) Culture générale (économie, expression, communication, traitement des données, ...) Connaissances socio-économiques, sociologiques, commerciales, juridiques Apprentissages informatiques et multimédias Ouverture sur des domaines professionnels variés : - Coordinateur de projets ou de services - Animateur dans les domaines des loisirs, de la culture, de la jeunesse, du tourisme, de l'agri-tourisme, de la nature, du patrimoine Organisateur de manifestations et d'événementiels. Des compétences en diagnostic, montage de projet, mise en oeuvre de services, coordination, communication, gestion.</p>
<p>Contenu de la formation</p>	<p>Architecture de formation (Plan de formation intermodulaire) : M11 Accompagnement au projet personnel et professionnel <u>TRONC COMMUN</u> M21 Organisation économique, sociale et juridique M22 Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation M23 Langue vivante M31 Education physique et sportive <u>DOMAINE PROFESSIONNEL</u> M41 Traitement des données M42 Technologies de l'informatique et du multimédia M51 De l'espace au territoire M52 Les acteurs des services en territoire rural M53 Diagnostic de territoire ciblé dans le secteur des services M54 Méthodologie de projet M55 Conception et conduite d'un projet de service en territoire rural M56 Mercatique et qualité des services M57 Gestion juridique et financière des services M58 Animation, communication et négociation professionnelles MIL Module d'Initiatives Locales : Montage de dossiers <u>ACTIVITES PLURIDISCIPLINAIRES</u> Alternance dans les structures suivantes (par exemple) : - Commune, Communauté de Communes, Conseil Général, Syndicat Intercommunal, Association intermédiaire ou de Développement Local... - Organismes agricoles, Syndicats agricoles, Chambres Consulaires, Exploitations agricoles... - Associations de services, Maison des services, Centre Local d'Information et de Coordination, Structures de loisirs ou de tourisme.</p>

Modalités pédagogiques	Moyens pédagogiques : Missions d'études sur le terrain (diagnostic de territoire, études de structures professionnelles) Actions collectives (montage de projet, évènementiel) Missions professionnelles conduites sur la structure d'alternance Exploitation de l'alternance, liens entre théorie et pratique Méthodes : Apports méthodologiques, travaux d'application en alternance en structure professionnelle Travaux de groupe, Travaux en autonomie Projets conduits sur le terrain Modalités : Présentiel, alternance pour 50% du temps (période en milieu professionnel), conduite de projets
Compétences / Capacités professionnelles visées	- Développement et gestion de projets de service dans les trois champs professionnels : Au profit des territoires ruraux, des exploitations agricoles et des entreprises rurales, des populations - Gestion d'une activité, d'une structure, dans le cadre des territoires ruraux. En outre, ces deux domaines d'activité mobilisent des capacités spécifiques telles que : - l'analyse des territoires et de leur dynamique - la capacité à communiquer, accueillir, informer et conseiller - la capacité à gérer une structure - la capacité à travailler en réseau - la capacité à développer et gérer un projet de service - la capacité à élaborer une stratégie d'animation dans un territoire rural
Durée	Durée totale : 2 ans Durée hebdomadaire : 35h/semaine 28 semaines en entreprise (38 semaines dont CP pour les apprentis), 41 semaines en centre de formation
Dates	PROMOTION 2021/2023 : Du 13/09/2021 au 30/06/2023 PROMOTION 2022/2024 : Du 12/09/2022 au 30/06/2024
Lieu(x)	MFR-CFR de Gugnécourt, 265 Grande Rue 88600 GUGNECOURT
Responsable de l'action, Contact	Responsable de formation : Sandrine THIERIOT (03 29 65 72 43, sandrine.thieriot@mfr.asso.fr) Responsables de promotion : Laurence ABGRALL, Vinciane MAIRE
Formateurs, Animateurs et intervenants	Formateurs intervenant dans la formation : Permanents MFR-CFR GUGNECOURT Intervenants professionnels
Suivi de l'action	Positionnement en début de parcours, Entretiens de suivi, Accompagnement individuel Visites de stage / apprentissage Accompagnement à la réalisation de la mission professionnelle, à la rédaction du dossier examen
Evaluation de l'action	Bilan de fin d'unité et de fin de formation Bilan des compétences, cahier de compétences, entretiens Réussite à l'examen 2022 : 94,7 % 2021 : 100% Suivi de l'insertion à trois ans : 2022 données en cours de construction 2021 : taux d'emploi 77% taux en formation : 7.7%
Passerelles et débouchés possibles	Débouchés : -K 1802–Développement local Animateur / Animatrice de développement territorial, Chargé / Chargée de développement local, Conseiller / Conseillère en développement local -G 1102 – Promotion du tourisme local, Chargé / Chargée de promotion du patrimoine, Animateur / Animatrice patrimoine Passerelle : Validation des UC 1 et 2 du DEJEPS DPTR (Développement de Projet Territoires et Réseaux)